

Date de création : 30/08/21
Date de Mise à Jour : 02/09/21
Version v20.1

Formule : Prix à déduire sur prix d'origine

Objectif

Calculer un bordereau d'apport avec un prix provisoire en déduisant du prix d'origine une valeur estimée.

Cette valeur étant ensuite recalculer en totalité (ou non) via un complément de prix par le traitement habituel des bordereaux de complément de prix.

Fiche Article

Renseigner le [tarif](#) dans la fiche article :

Condition -> Tarif

The screenshot shows the 'CONDITION \ Tarifs' interface. At the top, there is a table with columns: TYPE, DATE DEBUT, DATE FIN, H.T, T.T.C, BASE CALCUL, Px COMPLEMENT, T.C, HT+TVA. The first row is highlighted and contains: FERME 2, , , PRIX A DEDUIRE SUR PRIX ORIGINE, 0/HT, 0, 0, 0/Cou.

Below the table is a configuration window titled 'QUE LES TARIFS VALIDES'. It contains the following fields and options:

- Entité: FERME 2
- Valable du: / / au: / /
- Base prix: FERME 2
- Base calcul: HT
- Prix obligatoire
- Remise autorisée
- Condition tarifaire autorisée
- Condition fidélité autorisée
- Prix: PRIX_A_DEDUIRE_SUR_PR (highlighted in yellow)
- Prix HT+TVA: 0
- Prix minimum: 0
- Prix maximum: 0
- Prix de régul.: 0
- Formule permettant de déduire un montant du prix HT de l'article

- Sélectionner la **base prix** prévue dans le cadre du fonctionnement de déduction de tarif par rapport à un prix de base.
- Sélectionner la **formule *Prix à déduire sur prix d'origine*** en lieu et place du prix.

- **Prix de base**
Renseigner le tarif de base de l'article qui sera renseigné à l'appel du tarif, pour la base prix sélectionnée, dans les contrats / bons d'apport.
- **Prix à déduire**
Renseigner (**en positif**) le **montant à déduire** du prix de base.

Dans le cas d'une **augmentation** (et non réduction) de tarif, il faudra renseigner le **montant en négatif**.

NOM	DEFAULT	VALEUR
Prix_De_Base	0	
Prix_A_Deduire	0	

Facturation des Bordereaux de céréales

La formule fonctionne uniquement par le [traitement de facturation des bordereaux de céréales](#), elle ne peut être utilisée lors d'une facturation manuelle.

- Sélectionner les différents filtres de sélection pour cibler les bon d'apports à facturer

Pour appliquer la formule, il faut obligatoirement renseigner dans le champ **Base Prix si Bx Acompte** : **[Non renseigné]**.

Ainsi le traitement conserve, au moment du calcul, la base prix d'origine tout en appliquant le mécanisme de réduction paramétrée.

- Dans les bordereaux ainsi générés, le tarif

Calcul des bordereaux de céréale

Date de facturation: 27/08/2021 | Echéance par défaut: / / | Nlle date de campagne: / /

Date de livraison mini: / / | Date de livraison maxi: / /

Echéance mini: / / | Echéance maxi: / /

ATC: | Types de tiers: |

Tiers: |

Groupes articles: |

Articles: |

Bases prix: |

Caractéristique 1	Mini 1	Maxi 1	Caractéristique 4	Mini 4	Maxi 4
0	0	0	0	0	0
Caractéristique 2	Mini 2	Maxi 2	Caractéristique 5	Mini 5	Maxi 5
0	0	0	0	0	0
Caractéristique 3	Mini 3	Maxi 3	Caractéristique 6	Mini 6	Maxi 6
0	0	0	0	0	0

Ignorer les Barèmes | Ignorer les Taxes | Ignorer les options MAT

Uniquement si contrat soldé | Facturer les articles non valorisés

Prise en compte niveau regroupement | Niveau de Regroupement: Aucun | Simulation: Simulation

Commentaire préchargé: | Commentaire Libre: |

Base prix si Bx Acompte: (Non renseigné) → Obligatoire pour appliquer le mécanisme de réduction de tarif

OK

des articles est **calculé de la façon suivante : Prix de base - Prix à déduire**

Facturation des Bordereaux de compléments de prix

- En temps voulu, dans la ligne tarif (en vigueur) de l'article, **renseigner le Prix de régul à facturer en complément du prix**, réglé lors du bordereau d'apport.
- Lancer le [traitement de facturation des bordereaux de complément de prix](#)

From:

<https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - Wiki Atys

Permanent link:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:prix_a_deduire_sur_prix_d_origine

Last update: 2021/09/02 15:19